

PREMIER COURRIER DU CANADA

Table with 2 columns: Location (Canada, U.S.A., Europe) and Price (Per Annum, Per Month).

Par année... \$1.00
Par mois... 1.00

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées au tarif suivant...
Pour les annonces d'une plus grande étendue... 50 cts

Feuilleton du COURRIER du CANADA
29 Mars 1894 - No 20

LA FEULLERAIE

(Suite)

C'est un pauvre bébé qui se meurt... Je crois bien que tout est inutile, mais si l'on pouvait avoir un médecin, ce serait une consolation pour la mère.

Quelle chose d'indéfinissable contait le visage de Mme Herrison. Où demeure le médecin? demanda-t-elle brièvement.

—A la ville, hélas! Il faudrait aller à la fabrique pour trouver un médecin. La jeune femme fit un signe au valet de pied, qui l'attendait debout à quelque distance.

—Voulez-vous expliquer à mon domestique où demeure le docteur? La voiture le ramènera.

—Oh! que vous êtes bonne! s'écria Nelly avec un élan sincère. Elle donna des instructions rapides au valet de pied, puis, comme le panier s'éloignait, elle revint vers Mme Herrison.

QUATRIEME CONFERENCE

DU REV. P. CAISSE

Le R. P. Caisse a employé son instruction de dimanche dernier à éclaircir quelques notions qui préparent la voie à la prochaine et dernière conférence.

Le juste accroit en soi la grâce habituelle par voie de mérite lorsqu'il accomplit par un motif de foi une bonne œuvre quelconque; il est alors, moralement, mais véritablement, cause de l'augmentation de grâce qu'il reçoit.

—C'est fini?... Oh! mademoiselle Nelly, ne dites pas que c'est fini! s'écria la pauvre mère en sanglotant.

—C'est bien bon à vous. Mais pourriez-vous faire le trajet à pied, ou voulez-vous attendre la voiture à la Feuilleraie?

Mme Herrison était pâle et semblait en proie à une indécision pénible. Je voudrais voir l'enfant, dit-elle d'un ton presque timide.

IL FAUT EN FINIR

De quoi, voulez-vous que nous parlions, si ce n'est du dernier attentat?

Aussi bien, il n'y a pas d'autre sujet de conversation. Et je reconnais, de nouveau que la réforme constitutionnelle, que l'on discute au Parlement, offre un intérêt plus que secondaire, à côté de ces sauvages tentatives de meurtre qui se ressemblent et se succèdent avec une effrayante rapidité.

—Nous ne sommes pas protégés, disait-on, et à toute heure, partout, nous sommes exposés au danger mortel.

—C'est parfaitement vrai. Jamais l'impudence de la police ne fut plus clairement démontrée.

—C'est fini?... Oh! mademoiselle Nelly, ne dites pas que c'est fini! s'écria la pauvre mère en sanglotant.

—C'est bien bon à vous. Mais pourriez-vous faire le trajet à pied, ou voulez-vous attendre la voiture à la Feuilleraie?

Mme Herrison était pâle et semblait en proie à une indécision pénible. Je voudrais voir l'enfant, dit-elle d'un ton presque timide.

Spectacle parlementaire

M. Jules Lémaître qui assistait l'autre jour, pour la première fois, à une séance de la Chambre, raconte dans le Nigardo les impressions qu'il en a rapportées.

—C'est fini?... Oh! mademoiselle Nelly, ne dites pas que c'est fini! s'écria la pauvre mère en sanglotant.

—C'est bien bon à vous. Mais pourriez-vous faire le trajet à pied, ou voulez-vous attendre la voiture à la Feuilleraie?

Mme Herrison était pâle et semblait en proie à une indécision pénible. Je voudrais voir l'enfant, dit-elle d'un ton presque timide.

—C'est fini?... Oh! mademoiselle Nelly, ne dites pas que c'est fini! s'écria la pauvre mère en sanglotant.

—C'est bien bon à vous. Mais pourriez-vous faire le trajet à pied, ou voulez-vous attendre la voiture à la Feuilleraie?

Mme Herrison était pâle et semblait en proie à une indécision pénible. Je voudrais voir l'enfant, dit-elle d'un ton presque timide.

Compagnie Chinic

QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT, FONDÉE EN 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

MARCHANDS QUINCAILLIERS ET GROS ET EN DETAIL Fournisseurs ordinaires du Clergé, des Fabriques, des Institutions religieuses et des Maisons d'éducation.

LIVRES D'OCCASION A VENDRE A GRANDE REDUCTION

J. A. Langlais & Fils LIBRAIRES, QUEBEC.

AVIS PUBLIC. La Cie des pouvoirs électriques Montmorency

Vente a l'encan D'UNE PROPRIÉTÉ DE GRAND VALEUR

HEURES DU BUREAU

A. A. LANTIER, Dentiste, 66 Rue St-Jean, Québec

POULIOT & GERVAIS DOREURS, PEINTRES, DECORATEURS.

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS CHAPEAUX

G. R. RENFREW & CO 35 et 37, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

ESCOMPTÉ SPECIAL SUR COMPTANT.

ASSOCIÉS: JOS. ARTHUR POULIOT, EUGENE GERVAIS

TELEPHONE 1090.

ANNONCES NOUVELLES

Mlle Rigali, statuaire.
M. Andrieu de haute nouveauté...
Le Bureau National - P. Lafosse.

JOUR LA SESSION

La session fédérale qui s'ouvre cette semaine, sera l'une des plus importantes à tous les points de vue.

Le COURRIER DU CANADA rendra compte de la discussion dans tous ses détails, et il invite le public à suivre les débats attentivement.

Pour cela, nous donnerons le COURRIER DU CANADA à raison de 50 CENTIMS durant toute la session.

Que nos amis le disent à ceux qui ne le reçoivent pas encore.

CANADA QUEBEC, 29 Mars 1894

Notes de la Capitale

FINANCES ET REMANIEMENTS AU TARIF

Défense énergique de la politique fiscale

Quelques changements de droits

Ottawa, 28.—M. Foster n'est pas un orateur, c'est un rude debater qui ne parle jamais sans être sûr de ce qu'il dit.

Vos lecteurs connaissent le discours budgétaire et peuvent facilement le comprendre par eux-mêmes. En deux mots, nous soldons l'année par un surplus, et le gouvernement travaille à diminuer au chiffre du revenu les dépenses de l'exercice en cours.

Le commerce et la circulation de l'argent peuvent être gênés par la crise générale qui rend tout le monde prudent, et plus économe; mais enfin, il y a toujours ce fait patent que nos classes agricoles et ouvrières ont 87 millions d'économies.

Les remaniements au tarif sont plus difficiles à saisir que l'exposé budgétaire. Il y a changement, surtout dans la nature des droits. Il ne reste aujourd'hui que bien peu de droits spécifiques; les droits ad valorem prédominent.

Le nouveau tarif fait disparaître la différence de droits sur les articles à peu près de même nature, cela pour faciliter les transactions entre le marchand et la douane.

Les cultivateurs n'ont pas à se plaindre, on les a choqués. Ainsi les droits sur les instruments agricoles sont diminués de 36 à 20 pour cent, sur le fil barbelé de 14 à 7 de cent la livre, sur le lard, de 14 la livre et 3 pour cent ad valorem, à 25 pour cent ad valorem, enfin, l'orge et le blé d'Inde peuvent être importés en franchise de tous les pays où on permet l'entrée libre aux mêmes produits canadiens.

Les droits sur les quarts servant à transporter l'huile de charbon sont réduits de moitié, 40 à 20c.

Les cotons et lainages sont tout particulièrement favorisés. De 65 pour cent qu'atteignaient autrefois les droits spécifiques et ad valorem le maximum est fixé aujourd'hui à 35 pour cent, soit une nouvelle réduction de moitié. Les cotons sont divisés en trois classes sujets

à des droits de 22 1/2, 25 et 30 par cents excepté pour les collets et manchettes de chemises sur lesquels le droit spécifique est maintenu, mais diminuant de 5 pour cent le droit ad valorem. Sur les chemises de moins de \$3 la douzaine, le droit est si insignifiant que les fabricants étrangers contrôleront peut-être le marché.

Le résultat de tous ces changements est une diminution moyenne de 2 pour cent du tarif actuel sur l'ancien, ce qui maintient notre tarif de protection à 2 1/2 pour cent moindre que le tarif Wilson. Or, les libéraux vantent bien les efforts du parti démocrate pour diminuer les impôts douaniers; pensez, vous qu'ils vont être satisfaits de ce tarif qui est encore moins protecteur que celui de M. Wilson? Oh! non! Tout est bien et bon à l'étranger; mais ici c'est le contraire: tout est mauvais. Voilà leur patriotique doctrine.

PARLEMENT FEDERAL

Les amendements au tarif

Les animaux et les produits agricoles. Animaux vivants—Nouveau N. E. S. 25 p. c. ad valorem Ancien. Bestiaux et moutons 39 cts pour cent; les autres N. E. S. 20 p. c.

Porcs vivants—Nouveau 25 p. c. ad valorem. Vieux 2 cts par livre. Moutons frais, 2 cts par livre. Vieux même chose.

Viandes nouvelles N. E. S. comprenant viandes et volailles et gibier en boîtes 25 p. c. ad valorem. Vieux tarif, le lard salé, 1 1/2 cts, les autres 3 cts.

Viandes fraîches et nouvelles N. E. S. 3 cts par livre. Vieux 3 cts. Volailles et gibier nouveau N. O. 20 p. c. ad valorem. Ancien la même chose.

Extraits de viandes et le thé de bouff et les soupes: Nouveau 25 p. c. ad valorem. Ancien même chose.

Saindoux et cotolette Nouveau 25 p. c. ad valorem. Vieux 2 cts par livre. Suif, stearine acide et stearine de toutes sortes; nouveau N. E. S. 25 p. c. ad valorem; ancien, suif 1 c stearine acide, etc, 3 cts.

Cire: nouveau, 10 p. c. ad valorem; ancien 20 p. c. Paraffine cire: Nouveau, 2 cts par livre; ancien 3 cts.

Chandeliers paraffine nouveau, 4 cts par livre; ancien, 5 cts. Chandeliers toutes autres: nouveau, 25 p. c. ad valorem; ancien, de saindoux, 2 cts; autres, 25 p. c.

Savon, N. E. S.: Pearline et autres savons en poudre, pierre ponce, savons d'argent et minéraux, sapoline et semblables articles, 35 p. c. ad valorem Ancien—savon, 10c par livre et 10 p. c.; savon ordinaire et non parfumé, 1c par livre; savon de Castille coloré ou blanc, et savon blanc, N. E. S., 2c par livre. Ancien—même chose.

Colle et mouture, 20c par livre ad valorem. Ancien—Colle liquide, 30 p. c.; autre, 3c par livre.

British Guin, dextrine sising cream, enamel sising 10 p. c. ad valorem. Ancien 1c la lb.

Plumes, non préparées, 20 p. c. ad valorem. Ancien 15 p. c. et 25 p. c. Plumes N. E. S. 20 p. c. ad valorem. Ancien 35 p. c.

Beurre—Trois cents par livre. Ancien, même chose. Lait condensé, café condensé, café condensé avec du lait "Milk food" et toutes autres préparations semblables, comprenant le gingembre préparé 30 p. c. ad valorem. Ancien; lait condensé, etc, sucré 1 1/2 c par livre et 35 p. c. Do, non sucré 35 p. c. Gingembre préparé 35 p. c.

Pommes—Quarante cents par baril, comprenant le droit sur le baril, 40c par baril. Fèves—15 cts par minot. Sarrasin—10 cts par minot. Pois—10 par minot. Patates—15 cts par minot. Seigle—10 cts par minot. Farine de Seigle—50cts par baril. Foin—82 par tonne.

Légumes—Quand frais, ou secs salés, N. E. S. 25 p. c. ad valorem. Ancien la même chose. Etant entendu que les pommes mûres ou vertes, les fèves, le sarrasin, les pois, les patates, seigle, farine de seigle, le foin, et les légumes, N. E. S. ou quelques-uns d'entre eux seront exemptés de tous droits quand ils seront importés au Canada du pays qui les a produits, si ce pays d'où quelques-uns des produits et dessus mentionnés sont importés, n'impose aucun droit sur les produits semblables importés de la au Canada.

Orge: quinze cents par minot. Blé d'Inde: Sept cents et demi par minot. Pourru que l'orge et le blé d'Inde seront exemptés de droits, quand ils seront importés au Canada du pays qui les a produits, si tel pays d'où l'un ou l'autre des deux sont importés donne accès gratuits à ces produits quand ils seront importés à la au Canada.

Les pâtisseries, les grains, les farines et les son de toutes sortes, impossibles, quand ils sont endommagés par l'eau, en transit 20 p. c. ad valorem sur la valeur réelle.

Telle valeur devant être fixée par les sections, 58, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76 de l'acte concernant les douanes, 20 p. c. Ancien tarif même chose.

Farine de sarrasin, 1/2 de cent par livre. Ancien, même chose. Blé d'Inde moulu, 40 cts par baril. Ancien, même chose.

Avoine, 10 cents par baril. Ancien pareil.

Gruau d'avoine, 50 cts par minot. Ancien 1 1/2 par lb.

Acide—Muratique et nitrique et tous acides mêlés 20 p. c. ad valorem. Ancien 25 p. c.

Acide sulfurique 40/100 d'une cente par livre. Ancien. Même chose. Acide phosphaté 2 cts par lb. Ancien 3 cts.

Toutes préparations médicinales, comprenant les préparations brevetées, les pilules, poudres, pastilles, sirops cordiaux, amers, anodynes, toniques, emplâtres, liniments, onguents, pâtes, eaux, essences, huiles et toutes les préparations chimiques, pharmaceutiques ou officinales et toutes les autres pour lesquelles il ne se fait aucune provisions ailleurs; tous les liquides 50 pour cent ad valorem; et tous les autres 20 p. c. ad valorem. Ancien. Même.

Huile de foie de morue, 20 p. c. ad valorem. Ancien, pareil. Huiles essentielles, 10 p. c. ad valorem. Ancien, 20 p. c.

Pommes françaises ou odorés de fleurs conservés dans la graisse quand importés dans des boîtes de pas moins de 10 lbs chaque, 15 p. c. ad valorem. Ancien pareil.

Parfums: Renfermant les préparations de toilette (non alcoolisées), huiles pour les cheveux, poudres à dents et toutes autres préparations non autrement mentionnées, employées pour les cheveux, la bouche ou la peau, 30 p. c. ad valorem. Ancien, même chose.

Huile d'éclairage composée totalement ou en partie de pétrole ou liguidité contenant plus de 30 cts par gallon, 25 p. c. ad valorem.

Huile de charbon et de pétrole distillé purifié ou raffiné, naphte et pétrole N. E. S. produit du pétrole, qu'on n'a pas spécifié ailleurs, 7 cts et 15 c le gallon.

Huiles pour graisser composées en entier ou en partie de pétrole, contenant moins de 25c par gallon impérial, six cents par gallon. Ancien, 7 et 1-5c le gallon.

Pétrole cru, huile pour chauffer et pour la manufacture du gaz, 3 1/2 d'un cent le gallon. Ancien, 7 et 1-5 par gallon Barils contenant du pétrole ou ses produits ou un mélange quelconque dans la composition duquel entre le pétrole quand ce contenu peut se charger avec un spécifique, 20 cts chacun. Ancien, 40c chacun.

L'huile de graine de lin, 1 1/2 c le litre.

L'huile d'olive préparé pour les salades 30 p. c. ad valorem. Ancien 20 p. c. Vaseline, et toutes les préparations semblables de pétrole, 35p. c. ad valorem. Ancien, 6cts la livre dans les bouteilles, 4 cts la livre autrement.

Melasse produite dans le procédé, de la manufacture de la canne à sucre du jus de la canne, quand elle est importée dans des paquets originaux des districts où elle est produite dans le pays où elle est cultivée et qui n'a été soumis à aucun procédé, ou mélangé après être sortie du pays duquel elle a été envoyée. Tarif ancien la même.

Coton blanc N. E. S. nouveau tarif 2p. c. ad valorem. Ancien, 2cts par verge, aussi 15 p. c.

Chémies de toutes sortes contenant \$3-00 ou moins par douzaine. Nouveau tarif 25 p. c. ad valorem—Coutant plus de \$3.00 par douzaine. Nouveau 25 p. c. ad valorem et un droit spécifique d'une piastre par douzaine.

Ancien, \$1 la douzaine et 30 p. c. Poisson et produits de pêche: Maquereau, 1 cent par lb. Harang, conservé ou salé, un cent et demi par livre.

Saumon conservé et salé, un cent par livre. Tout autre poisson conservé ou salé en barils une cent par livre.

Poisson pris à l'étranger importé autrement qu'en barils ou demi barils, soit frais, séché, salé ou conservé, dont il n'a pas été fait mention dans une manière spéciale dans cet acte; 50 cents par cent livres.

Poisson fumé et désossé, 1c par lb. Anchois et sardines, empaquetés dans la glace ou autrement dans des boîtes de ferblanc mesurant pas plus de 5 pouces sur 4 et 3 1/2 pouces de haut; 5c pour toute une boîte. Dans des demi-boîtes ne mesurant pas plus de 5 sur 4 pouces et 1 1/2 pouce de haut, deux et demi cents par demi-boîte, et dans des quarts de boîtes ne mesurant pas plus de 4 1/2 sur 3 1/2 et 1 1/2 pouce de haut, deux cents pour chaque quart de boîte.

Quand ils sont importés sous aucune autre forme 30 p. c. ad valorem. Le saumon et tous les autres poissons préparés ou conservés, comprenant les huîtres, dont il n'est pas fait mention dans cet acte, 25 p. c. ad valorem.

Huîtres: Dix cents. Lacets, essuie-mains, voiles, coton sans couture, pas de changement. Sacs etc: nouveau 20 p. c. ad valorem; ancien même chose.

Soies, 15 p. c. ad valorem; ancien même chose. Rubans de toutes sortes: nouveau tarif 30 p. c. ad valorem; ancien même chose.

Lainages 3cts par livre, pas de changement. Riz mélangé non nettoyé—nouveau tarif, 5/10 de cent par livre, ancien tarif, 17 1/2 pour cent; riz, nouveau tarif, 1c par livre, ancien tarif, 1 1/2 la livre; riz et sagou, nouveau tarif, 25 pour cent ad valorem, ancien tarif, 2c la livre.

Blé, nouveau tarif, 15c par boisseau, ancien tarif, même chose. Biscuits de toutes sortes, nouveau tarif, 25 p. c. ad valorem, ancien tarif, 25 p. c. pour les biscuits ordinaires et 35 p. c. pour les biscuits de choix. Macarons et vermicelli, nouveau tarif, 5 p. c. ad valorem, ancien tarif, 2c la livre. Amidon, y compris le blé d'Inde moulu, ou la farine, et toutes préparations ayant les propriétés de l'amidon, nouveau tarif, 1 1/2c par livre, ancien tarif 2c et 4c suivant la qualité. Graines savoir: de jardin champ et autres semences pour l'agriculture, en paquets ou en cargaison, nouveau tarif, 10 p. c. ad valorem, même chose que l'ancien.

Tomates fraîches, nouveau tarif 20c. le boisseau et 10 p. c. ad valorem ancien tarif, 30cts par boisseau et 10 p. c.

Arbres fruitiers, de pommes, de prunes, de pêches, de cerises, etc, 3 cts chaque; ancien tarif, pommes 3cts; cerisiers 4 cts, etc.

Livres et papiers, 25 p. c. à 35. Papiers à l'usage des photographes, 30 p. c. ad valorem.

Panphlets d'annonces circulaires illustrés, revues d'annonces périodiques, listes de prix illustrées, almanachs réclames, gravures de modes de tailleurs et toutes sortes de gravures, ou ouvrage artistique du même genre produit autrement que par l'imprimerie, 20 p. c. ad valorem.

Térébentine, nouveau tarif, 5 p. c. ad valorem, ancien tarif, 10 p. c. Vernis, teintures, liquides, pour teinture, nouveau tarif, 20 cts le gallon et 20 p. c. ad valorem, ancien 20 et 25 p. c.

Poteries, verreries et porcelaines, briques à construction, nouveau tarif, 20 p. c. ad valorem, même chose que l'ancien. Porcelaine, poteries, etc, nouveau tarif, 30 p. c. ad valorem ancien 35 p. c.

Lampes, y compris les lumières à arc et incandescentes, cheminées de lampe, abat-jour, etc, nouveau tarif 36 p. c. ad valorem, ancien tarif, 30 p. c.

Vitres non colorées ne dépassant par 12 pieds carés, 4 cts par pieds carré ancien tarif 6 cts par pied carré.

Lunettes, nouveau tarif, 20 p. c. ad valorem; ancien tarif, 30 p. c.

Marbre brut, en bloc ou autrement, soit mais non préparé, nouveau tarif, 20 p. c. ad valorem; ancien tarif, 25 p. c.

Marbre préparé et manufacturé, ancien tarif, 30 p. c.; nouveau tarif, 30 p. c. ad valorem.

Cuir pour chaussures, nouveau tarif, 20 p. c. ad valorem, ancien tarif 3c la livre. Différentes sortes de cuir, employé à la fabrication d'objets variés sous-jets à un léger changement du tarif.

Pons de fer et ouvrages de structure en fer, nouveau tarif, 30 p. c. ad valorem, ancien tarif 4 cent par livre, pas moins de 35 p. c.

Pas de changement dans le tarif sur les fils de fer.

Le tarif sur le fer a baissé sensiblement.

L'huile de charbon, appareils pour éclairage à l'électricité, nouveau tarif, 27 1/2 p. c. ad valorem; ancien tarif, 30 p. c.

Cloches de toutes descriptions, excepté pour les églises, nouveau tarif, 25 p. c. ad valorem, ancien tarif, 30 p. c.

Ferronneries pour construction de maisons, outils de menuisiers de selliers, serrures, peintures, scies, etc, nouveau tarif, 32 1/2 p. c. ad valorem, ancien tarif, 30 p. c.

Haches de toutes sortes, faux, fourches, rateaux et autres instruments agricoles, nouveau tarif, 35 p. c. ad valorem, ancien tarif, \$2 la douzaine et 20 p. c.

Peintures, dessins, gravures, plans de construction, photographies et tableaux, même tarif qu'autrefois, 20 pour cent ad valorem.

Cartes à jouer, même tarif, 6 cts le jeu.

Musique imprimée, en reliure ou brochure, même tarif, 10 cents la livre.

Sacs de papier, papier d'emballage de toutes sortes, imprimé ou non imprimé, 25 p. c. ad valorem; ancien tarif, 35 p. c.

Faux cols en papier, 15 pour cent ad valorem; ancien tarif, 20 p. c.

Papier de toutes sortes, non mentionné ailleurs, même tarif, 25 p. c. ad valorem.

Papier manufacturé, comprenant boîtes en papier, enveloppes, etc, même tarif, 35 pour cent ad valorem.

Coffres forts et portes de coffres-forts et de voûtes, balances, nouveau tarif, 30 p. c. ad valorem; ancien tarif, 35 p. c.

Valises, malles, boîtes à chapeau, porte-manteaux, portefeuilles et bourses, nouveau tarif, 30 p. c. ad valorem; ancien tarif, même chose pour les valises et les malles, pour les porte-manteaux et les portefeuilles, 35 p. c.

Pipes de toutes sortes, porte-cigares et cigarettiers, même tarif.

Machines à coudre, 30 p. c. ad valorem; ancien tarif, \$3 par machine et 20 p. c. ad valorem.

Pompes de toutes sortes et moulins à vent, 30 p. c. ad valorem; ancien tarif, 35 pour cent.

Caractères d'imprimerie, pas de changement, toujours le même tarif.

Pas de changement dans le tarif pour l'importation des machines à imprimer de toutes sortes.

Instruments de télégraphe, de téléphone, lumière électrique, moteurs électriques, 25 pour cent ad valorem; ancien tarif, 25 pour cent.

Tapis, nattes, etc, 30 pour cent ad valorem.

Prélat, toile cirée et autres articles du même genre, 30 pour cent ad valorem.

Tapis, 5 cts la verge et 20 pour cent.

Articles manufacturés en or ou en argent, non mentionnés déjà, 25 pour cent ad valorem; ancien tarif, 20 pour cent.

Horloges, pendules, etc, 30 p. c. ad valorem, Ancien tarif, 35 pour cent.

Moutres, pas de changement, toujours le même tarif de 25 pour cent.

Boîtes pour montres, bijoux, argenteries, coutellerie, etc., boîtes de toilettes, de parfumerie, etc., 10 cents la boîte et 35 pour cent ad valorem.

Caoutchouc indien, vêtements en caoutchouc, etc., 10 cents la livre.

Fer, acier, \$4 la tonne; ancien tarif, 30 pour cent.

Fers en barre et acier laminé ou martelé, comprenant fers ronds et carrés et variétés non autrement spécifiés, \$10 la tonne au lieu de \$13.

Fers—rails de fer, d'acier, fers de rebut pour laminoirs ou nouvelle fabrication, \$4 la tonne seulement, nouveau tarif, 30 p. c. ancien tarif; fer en gueuse, etc, 10 p. c. ad valorem, nouveau tarif, même chose que l'ancien, excepté manganeuse de fer, \$2 la tonne; fers plus travaillés que le fer en gueuse, barres puddlés, acier de même nature, excepté la fonte, \$5 au lieu de \$9 la tonne.

Les articles suivants, quand ils sont importés pour l'usage de l'armée et de la marine, qu'ils soient armes ou aux habits, ou aux instruments de musique, (Suite à la 3ème page)

A MM. les Membres du Clergé COMMUNAUTES RELIGIEUSES.

Pour la Semaine Sainte et pour Pâques

Nous avons en magasin un choix magnifique de fleurs et plantes tropicales pour l'ornementation des autels, à des prix modérés; et dont voici une courte nomenclature:

PLANTER CROCUS BLANC, CROCUS ROSE, CROCUS ROUGE, hauteur 12 pouces 9c la paire.

PLANTE ARELIA BLANC, ARELIA ROSE, ARELIA ROUGE, hauteur 12 pouces 20c la paire.

PLANTE GUEULE DE LOUP BLANC, GUEULE DE LOUP ROSE, GUEULE DE LOUP ROUGE, hauteur 12 pouces 9c la paire.

PLANTE CYPERUS BLANC, CYPERUS ROSE, CYPERUS ROUGE, 20 pouces de hauteur, \$1.50 la paire.

PLANTE NEMPHOLIA BLANC, NEMPHOLIA ROSE, NEMPHOLIA ROUGE, hauteur 20 pouces \$1.50 la paire.

PLANTE ADROGANTE BLANC, ADROGANTE ROSE, ADROGANTE ROUGE, hauteur 20 pouces \$1.50 la paire.

PLANTE BAUNIER BLANC, BAUNIER ROSE, BAUNIER ROUGE, hauteur 20 pouces pour \$1.50 la paire.

PLANTE HIBISCUS BLANC, HIBISCUS ROSE, HIBISCUS ROUGE, hauteur 20 pouces, pour \$1.50 la paire.

PLANTE CAMPANILES BLANC, CAMPANILES ROSES, CAMPANILES ROUGE, hauteur 24 pouces, pour \$1.50 la paire.

PLANTE AZEROLIER BLANC, AZEROLIER ROSE, AZEROLIER ROUGE, hauteur 20 pouces pour \$1.50 la paire.

PLANTE NA-CISSIS BLANC, NA-CISSIS ROSE, NA-CISSIS ROUGE, hauteur 30 pouces pour \$1.50 la paire.

PLANTE JULLAN BLANC, JULLAN ROSE, JULLAN ROUGE, hauteur 26 pouces, \$3 la paire.

PLANTE CAMPANILE BLANC, CAMPANILE ROSE, CAMPANILE ROUGE, hauteur 36 pouces, \$3 la paire.

PLANTE GLOMERATA BLANC, GLOMERATA ROSE, GLOMERATA ROUGE hauteur 36 pouces \$3 la paire.

PLANTE DATUGA BLANC, DATUGA ROSE, DATUGA ROUGE, hauteur 46 pouces \$3 la paire.

PLANTE AZEROLIER BLANC, AZEROLIER ROSE, AZEROLIER ROUGE, hauteur 36 pouces \$3 la paire.

PLANTE ARCHIFEVE VANILLE BLANC, ARCHIFEVE VANILLE ROSE, ARCHIFEVE VANILLE ROUGE, hauteur 36 pouces \$3 la paire.

PLANTE CHEVREFEUILLE BLANC, CHEVREFEUILLE ROSE, CHEVREFEUILLE ROUGE, hauteur 33 pouces \$3 la paire.

PLANTE HELIANTHEM BLANC, HELIANTHEM ROSE, HELIANTHEM ROUGE, hauteur 36 pouces \$3 la paire.

PLANTE ELEBORE BLANC, ELEBORE ROSE, ELEBORE ROUGE, hauteur 35 pouces \$3 la paire.

PLANTE POMMIER BLANC, POMMIER ROSE, POMMIER ROUGE, hauteur 36 pouces, 6c, \$3 la paire.

Ces plantes comme l'indiquent leur nature sont à larges feuilles et tout confondues en fleurs d'été.

Une visite est sollicitée.

Pruneau & Kirouac

28 rue de la Fabrique. 19 février 1894—an. 47

L'INDICATEUR QUEBEC ET LEVIS

(DIRECTOIRE) PUBLIÉ PAR Boulanger & Marcotte

Edition ordinaire, (6e année)..... \$3.00 Edition spéciale contenant la liste alphabétique de Québec..... 75 9 mars 1894.—1m. 66

Nouveau Magasin!

Marchands de FRUITS, THÉS, et ALIMENTAIRES, etc. —Aussi assortiment de— CIGARES de toutes sortes, COIN DES RUES St-JEAN ET D'YOUVILLE, Faubourg St-Jean, QUÉBEC

Thés une spécialité. Prix modérés. Une visite est sollicitée. Fradette & Riverin

No du Téléphone 1112. 14 mars 1894.—1m.

Michele Rigali STATUAIRE, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

J'informe respectueusement les Messieurs du Clergé et le public en général que j'ai actuellement en magasin un assortiment des plus choisis de STATUES DECOREES POUR EGLISES, ETC. Ayant actuellement à mon atelier un artiste décorateur de renommée, j'ose dire que toutes les STATUES DECOREES à mon atelier peuvent supporter avantageusement la comparaison avec celles de toute autre partie d'Europe. De plus vous avez l'avantage de faire exécuter la décoration des statues de la couleur que vous désirez avoir. Vous avez aussi à considérer que les statues achetées à mon atelier coûtent de 25 à 30 par Cent Meilleur Marche que celles importées de l'étranger. J'ai aussi l'honneur de vous informer que je fais une spécialité des enduits et ornements de plâtre pour intérieurs d'églises, ayant dans ce genre de travail une expérience d'un demi-siècle de 30 ans, et fait la décoration d'ornements de plâtre de plus de 40 églises et bureaux publics. Les ornements de plâtre peuvent tout aussi bien se poser sur un fond de bois qu'on peut le faire sur du crépis. Des certificats de tous mes travaux peuvent vous être fournis sur demande. Une visite est respectueusement sollicitée afin que vous puissiez juger par vous-même de la fin de l'ouvrage et du bon marché, et que l'encouragement que je sollicite de vous est mérité. 29 mars 1894.—3m. 96

LIVRES NOUVEAUX! Le Journal des Jésuites 1893..... \$5.00 Répertoire du clergé 1893..... 2 50 NOUVEAUX—Lettres du R. P. Duplessis..... 1 20 BÉGIN-LAPOINTE—Dix ans au Canada..... 2 00 Répertoire national (carnet de portraits) 1893..... 2 00 Lettres de Bourlamière à Lévis..... 2 50 Lettres et Papiers militaires 1756-1760..... 2 50 LEMAY—Le Pèlerin de St-Jean-Anne, 1893..... 50 CASBÉRIE—Montcalm, Lévis 2 vols..... 3 00 DIONNE—La Nouvelle France..... 1 00 MATHIEU—Code civil..... 2 00 MATHIEU—Code de procédure..... 2 00 MATHIEU—Droit paroissial..... 5 00 Statuts de Québec et de Canada..... 5 00 J. G. FLEURY 27 rue Duval, 3 juin 1894.—

L'AMI DES DAMES

C'EST UNE EAU DE BEAUTE MERVEILLEUSE. Elle

CHEMIN DE FER Québec-Central SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLÈTTERE.

Service de trains directs entre Québec et Boston, via Sherbrooke et le chemin de fer Maine Central.

EXPRESS quitte Québec (Traverse) 1.50 p. m. Arrive à Jonction D'Yverville 2.30 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL Les trains quitteront Lévis

CHEMIN DE FER Québec, Montmorency et Charlevoix COMMENÇANT et après LUNDI, le 9 Octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

CHEMIN DE FER Québec, Montmorency et Charlevoix COMMENÇANT et après LUNDI, le 9 Octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

CHOLERA ! Prévenir cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr. NEY

LOUIS JOBIN, Sculpteur et Statuaire, COIN DES RUES



Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une éruption désolante par la Salsepareille d'AYER.

Cures merveilleuses dues à la Salsepareille d'AYER. L'une en particulier d'une petite fille d'un ministre de l'Eglise Anglicane.

SALSEPAREILLE D'AYER

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En guérir d'autres, vous guéris

DEPART DE QUÉBEC 6.00 A. M. Express local pour la jonction

ARRIVÉE A QUÉBEC 9.00 A. M. Train local de la mallo, partant

CHOLERA ! Prévenir cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr. NEY

PRINTemps 1894 NOUS AVONS REÇU, ET NOUS SOMMES MAINTENANT A OUVRIR PLUSIEURS ENVOIS DE

GLOVER, FRY & Co. Département des Messieurs

PARLEMENT FEDERAL

(Suite de la 2ème page)

pour les munitions de guerre, les articles importés pour l'usage du gouvernement ou de ses départements ou de quelques-uns de ses départements, ou pour le rétat, ou la chambre des communes, comprenant les articles suivants importés par le dit gouvernement ou par les départements, pour l'usage de la milice canadienne.

Plaque de fer ou d'acier, feuilles, de, polies ou non polies, cercles, bandes et tous fers ou aciers de toutes largeurs, mais pas plus minces que le No 17 de la jauge, \$10 la tonne au lieu de \$16, plaques d'acier à moulins de pas plus de trente pouces de largeur, etc., 12 1/2 p. c. ad valorem ancien tarif même chose.

Habits manufacturés, en laine ou partie en laine, 20 pour cent ad valorem.

Etouffes à robes pour femme et enfant drap italien, serges, et tout drap ne pesant pas plus de 6 onces la verge, 22 pour cent ad valorem.

SEANCE DU SOIR A 8 heures et demie l'Orateur reprend son discours et l'honorable M. Foster continue son discours.

Dans la révision du tarif, le gouvernement a pris spécialement à cœur l'intérêt de la classe agricole. C'est d'ailleurs la politique du parti conservateur. La protection a eu pour effet de consacrer aux cultivateurs la marche canadienne. De 1878 à 1893, les produits agricoles importés pour la consommation ont diminué de \$16,131,000 à \$2,741,733 bien que notre consommation ait augmenté.

M. Foster développe ce point en donnant plusieurs tableaux statistiques. Le résultat a été de stimuler la production et de pousser à chercher des marchés étrangers comme le démontre l'augmentation de nos exportations agricoles. Le cultivateur a donc bénéficié de la protection de deux manières.

Le gouvernement a aussi aidé à l'agriculture par les fermes expérimentales, par l'établissement d'un réseau complet de chemins de fer, etc. M. Foster passe ensuite à l'explication du nouveau tarif, qui sera trouvé plus loin. Voici quelques explications générales :

Le premier article du tarif est le tarif liquoreux et les tabacs. Au sujet des produits agricoles ce n'est pas l'intention de réduire le tarif sur ces produits, des changements ont pourtant été nécessaires. Ils consistent surtout en la substitution des droits ad valorem aux droits spécifiques en ce qui concerne les bestiaux et porcs vivants et les porcs abattus, viandes et produits des animaux.

Pour nous rendre aux demandes du public de réduire les droits sur les livres de science, d'étude, non publiés ici, les livres pour l'usage des collèges et bibliothèques publiques, les universités, les livres en langue autre que les français et l'anglais, les bibles et livres de prières ont été mis sur la liste des articles ad valorem en franchise. Le droit ad valorem a été remplacé par un droit de 6 cts par livre, qui portera plus sur le papier et la reliure que sur le génie de l'auteur.

SEANCE DE MERCREDI

Ottawa, 28 — A l'ouverture de la séance, cet après-midi, Sir Chas Tupper a présenté un projet de loi pour amender l'acte des navigateurs.

L'hon. M. Foster dit en réponse à Sir Richard Cartwright, qu'il y a 171 fabriques de sucre au Canada et 1927 employés y gagnent leur vie.

L'hon. M. Paterson déclare que le rapport du major général Herbert sera publié dans le rapport annuel du ministre de la milice et qu'il n'est pas vrai que dans son rapport tel que présenté le commandement des forces exprime l'opinion que la milice canadienne ne résisterait point à 1500 soldats réguliers.

L'opposition applaudit à l'annonce Sir Richard Cartwright qui se lève pour répondre au discours budgétaire de M. Foster.

Sir Richard prétend que M. Foster trompe le public en disant que le pays a prospéré et en vantant les bienfaits de la politique nationale. Mais la seconde partie de son discours est la contradiction de la première. En premier lieu il s'étudie à démontrer qu'il n'y a rien de bon comme la politique nationale et il termine en proposant de nombreux changements de nature à amoindrir le mal de la protection. Ce qu'on a appelé la politique nationale, a été tout le contraire : c'est-à-dire un désastre pour le pays. Le fait est que le parti conservateur n'a adopté cette politique que parce que le gouvernement McKenzie avait une politique de revenu. Il se rappelle encore qu'en 1876, Sir Leonard Tilley, lui disait que si lui (Cartwright) avait annoncé une augmentation de droits, il était prêt à le dénoncer. Et Sir John Macdonald lui-même, a été sans son temps, l'adversaire le plus acharné du système protecteur. Les faits sont là pour prouver que la politique de protection n'a pas répondu à l'attente de ses auteurs. Y a-t-il rien de plus drôle que d'entendre M. Foster vanter la protection quand il vient lui-même d'une province qui en 10 ans n'a pas augmenté sa population de 1 pour cent et d'un comté qui a perdu 26,000 âmes durant la même période. Le gouvernement McKenzie a eu des déficits, c'est vrai, mais ils étaient le résultat des obligations contractées pour payer les dettes des conservateurs. M. Foster n'a guère raison de nous les reprocher, puisque à part ceux-là qu'il a eus depuis un certain nombre d'années, il en laisse prévoir encore un pour l'année prochaine.

M. Foster dit que le tarif anglais conserve encore quelque principe de protection c'est qu'il ne connaît pas de droit de douane sur les produits étrangers. Il dit que le tarif anglais est un tarif de douane et non un tarif de protection. Il dit que le tarif anglais est un tarif de douane et non un tarif de protection.

Quant aux changements au tarif ils montrent que le gouvernement reste toujours sous la férule des manufacturiers. Ce sont ceux-ci qui auront le moins à souffrir des changements. Il y a du bon cependant dans la diminution des droits sur les articles de consommation générale mais on aurait dû aller plus loin.

Après la reprise de la séance, Sir Richard Cartwright continue son discours sur le même ton et termine par la motion suivante : "Que tous les mots après que soient retranchés et remplacés par les suivants : "Que tout en reconnaissant dans les réductions proposées une admission de la grandeur des maux causés au peuple par le système de droits protecteurs élevés, cette chambre est néanmoins d'opinion que les amendements suggérés étant basés sur le principe de la protection et non pas seulement sur les besoins du service public sont insuffisants pour procurer un soulagement efficace aux fardeaux de droits excessifs et vexatoires."

Quant à ce qui a été dit de la façon de rendre la vie aisée à bon marché, que possible et à promouvoir un commerce plus libre avec le monde entier et particulièrement avec la Grande Bretagne et les Etats-Unis. L'hon. M. HAGGART en commençant sa réponse fait remarquer à la chambre que durant son discours de cinq heures, Sir Richard, n'a pas trouvé moyen de démontrer en quoi les changements proposés au tarif sont mauvais. Il s'est contenté de le dire d'une façon générale sans en donner de raisons. L'opposition engage si elle arrive au pouvoir à diminuer les dépenses. C'est une assertion grave qu'elle se sent à l'aise de faire probablement parce qu'elle sait qu'elle n'est pas prêt d'être appelée à la réaliser. Mais comment le parti libéral pourrait-il remplir cette promesse quand il s'est engagé à augmenter les subsides aux provinces. On reproche certains dé-

faits à l'administration de Sir John Macdonald. C'est un fait assez curieux que ces déficits ont cessé après la retraite de Sir Richard du parti conservateur. Ce dernier a encore parlé de la corruption du parti conservateur. Sir Richard s'y opposait évidemment en fait de corruption, car en 1873 il déclarait à Nanapané qu'il avait déjà acheté les décrets de ce comté par deux fois et qu'il croyait avoir payé assez cher. Le manque d'espaces nous oblige d'arrêter ici ce compte rendu que nous continuerons demain.

Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales d'un emploi sûr; elle ne resserrent pas les intestins, et sont un tonique admirable.

Nouvelles local

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

Revue spécialement rédigée à l'usage des familles catholiques, paraissant chaque semaine en un joli numéro de 16 grandes pages illustrées à 2 colonnes.

Abonnements : France et Alsace-Lorraine, 6 frs. par an. — Etranger 8 frs.

Le cardinal Pie, par l'abbé BARAUD. — Le prix du blé. — Deux pages (gravures). — Une visite à Herculanum, par l'abbé HENRI CARIGNAN. — Une histoire de voleur, par M. D'AUVERGNE. — Jeux d'esprit.

NOTA-BENE. — Envoi gratuit de spécimens sur demande.

Le public doit être mis en garde contre les imitations de Pain Killer et aussi contre les personnes qui recommandent d'autres articles comme "toute aussi bon". Elles font plus de profit sur ces articles qu'il n'en est commun avec les qualités distinctives du Pain Killer. 25c la bouteille, nouvelle grandeur.

VOUS QUI ETES CHAUVES Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TEMOIGNAGE DE M. N. FRÉCHETTE, ETC. M. ROCHAILLE, ETC., Pharmacien, CHICAGO, MINN.

TEMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

TEMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, 15 Janvier 1886.

Marché de Québec

Table with columns: FARINES ET GRAINS, QUÉBEC, 29 Mars 1894. Items include farine, blé, avoine, etc.

Table with columns: POISSONS, QUÉBEC, 29 Mars 1894. Items include poisson, saumon, etc.

Table with columns: PROVISIONS ETC., QUÉBEC, 29 Mars 1894. Items include beurre, lait, etc.

Table with columns: LARD, JAMBONS, ETC., QUÉBEC, 29 Mars 1894. Items include porc, jambon, etc.

Table with columns: BEUF, MOUTONS, ETC., QUÉBEC, 29 Mars 1894. Items include bœuf, mouton, etc.

La Ferme Modèle L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST-ANNE

Baron Renfrew de Mansures

Behan Bros Nos Importations Printemps SONT AU COMPLET. Et nous exhibons de toutes nouveautés dans tous les départements.

VOUS QUI ETES CHAUVES Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TEMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, 15 Janvier 1886.

TEMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, 15 Janvier 1886.

Venez visiter nos Nouveaux MAGASINS

AUX Nos 273 & 275, RUE ST-PAUL.

Notre choix de vêtements est le plus beau et le plus complet.

Latimer & Legare, 273 & 275, Rue St-Paul, Québec.

AVIS EST DONNÉ que Dame Marie Anselme Emma FAYARD, épouse de Charles FAYARD, marchand, demeurant à Québec, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son époux.

AVIS EST DONNÉ que Dame Athanasie Davel épouse de Joseph Guillaume Davel, de Québec, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son époux.

AVIS EST DONNÉ que Dame Marie Anselme Emma FAYARD, épouse de Charles FAYARD, marchand, demeurant à Québec, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son époux.

LIGNE ALLAN VAPEURS DE LA MALLE ROYALE 1893-Arrangements d'été 1894

TOUT EN FER ET EN ACIER. Ils sont construits en compartiments étanches ou sont par conséquent en fer, vitres et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience nous fait suggérer.

Table with columns: Service de Liverpool, London, et Halifax. Dates and destinations.

Table with columns: Service de Glasgow et Boston. Dates and destinations.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur. Des renseignements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'Europe.

L'OR ET LES DIAMANTS. Tout revient à l'homme quand on a des richesses.

J. E. P. RACIOTY No. 10, rue St-Jacques, Québec.

Dernière Edition

Lettre Pastorale

Les évêques catholiques de la province de Québec viennent de publier l'éducation une lettre pastorale collective. C'est une étude complète de la question. Cette lettre sera probablement lue au prône des églises du diocèse dimanche prochain.

Depart de Mgr Bégin

Sa Grandeur Mgr Bégin est parti à 130 hr. de Québec pour New-York en route pour Rome. Mgr Marois, Mgr Tétu, Mgr Gagnon et l'abbé Garneau, sont allés le reconduire à la gare de l'Intercolonial, à Lévis.

Dans la liste de ceux qui assistaient au dîner donné en l'honneur de M. Angers, on a omis par erreur de mise en page, les noms de l'honorable P. E. Leblanc, orateur de l'Assemblée Législative, de MM. Chs Pentland, et E. E. Webb.

M. Cahan, l'ancien chef de l'opposition à la législature de la Nouvelle-Ecosse était hier à Ottawa. Il a déclaré au correspondant de l'Empire qu'il n'avait pas l'intention de rentrer dans la politique.

Les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse ont perdu hier le comté de Colchester à la suite d'un décompte. M. Lawrence, le candidat libéral, qui avait été battu par quatre voix se trouve élu par six voix.

NOTRE CADEAU

M. H. Lépine, d'Ottawa, qui vient de débarquer à Halifax, après avoir été conduit à Londres l'attelage donné en cadeau à la princesse May de Teck, par les femmes du Canada à l'occasion de son mariage avec le fils du prince de Galles, est en ce moment un homme heureux. Durant la traversée, un des chevaux a failli mourir à cause du gros temps; mais les deux bêtes étaient fort bien à leur arrivée à Londres. La princesse était enchantée du cadeau et elle lui a donné une épinge de cravate d'une grande valeur.

EN FRANCHISE

Le Dr Dionne, conservateur de la bibliothèque du parlement de Québec, s'est rendu à Ottawa, pour demander le privilège d'importer, en franchise, les ouvrages nécessaires à la bibliothèque. On dit que ses confrères des autres provinces font la même requête.

PROFESSIONS RELIGIEUSES

A St-Damien de Buckland, comté de Bellechasse, mardi, 27 mars, ont eu lieu au monastère des Révérendes Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, plusieurs professions religieuses.

Le Révérend M. W. Couture, curé de Ste-Claire, était délégué par Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin, archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence, pour recevoir les vœux des nouvelles professes.

Ont fait profession: Melle Virginie Fournier, de St-Joseph de Lévis, en religion Sr St-Bernard; Melle Marie-Louise Labbé, de St-Damien, en religion Sr Ste-Thérèse; Melle Arthémise Labrecque, de Ste-Claire, en religion Sr Ste-Claire; Melle Odélie Chabot, de N.-D. Auxiliatrice, en religion Sr Ste-Antoine; Melle Victoire Giasson, de l'Islet, en religion Sr St-Vincent de Paul; Melle Rose de Lima Laliberté, de St-Anselme, en religion Sr St-Ephrem; Melle Anna Lafamme, de St-Gervais, en religion Sr St-Isidore; Melle Aurélie Paradis, de Theford, en religion Sr St-Jérôme; Melle Rose Anna Beaudoin, de St-Anselme, en religion Sr St-Ignace; Melle Béatrix Brunelle, de St-Joseph de Lévis, en religion Sr St-Joseph; Melle Victoire Brunelle, de St-Joseph de Lévis, en religion Sr St-François d'Assise; Melle Marie-Anne Barrette de Centreville, Mass., en religion Sr St-Louis de Gonzague; Melle Marguerite Tremblay de St-Sauveur de Québec, en religion Sr St-Jean-Baptiste; Melle Virginie Outeau de St-Bernard, en religion Sr Ste-Anne; Melle Mélanie Gosselin de Ste-Marguerite de Dorchester, en religion Sr Ste-Madeleine.

—Communiqué.

UN GRAND PROJET

Un camp général à Lévis. Si l'on en croit la rumeur, le commandant général de la milice aurait un gros projet en tête. Ce serait d'amener camper à Lévis, cet été, tous les militaires du district de la province de Québec. Le camp durerait deux ou trois mois et chaque contingent viendrait camper à son tour. C'est la rumeur. Il est fort peu probable cependant que la chose se réalise.

A Montréal

ENCORE DES VOLS MORT ATROCE

Depart du chanoine Montigny

Montréal, 29. Un vol avec effraction a eu lieu la nuit dernière chez M. Jos. E. Lafrance, épicière de la rue Gain. Quantité de bouteilles, une montre d'argent et une somme de \$50 ont été enlevés. Les voleurs ont pénétré par un des soupiraux de la cave. Les citoyens de cette partie de la ville se plaignent de l'absence régulière des hommes de police. L'éclairage est aussi défectueux. Le bureau des détectives a été averti.

Un drame des plus épouvantables s'est déroulé hier soir, au No 155 rue Montcalm, dans la famille Lacas. Depuis quelque temps le sieur Lacas, était adonné à la boisson. Deux fois déjà, sous l'empire d'une démenée passagère causée par l'abus des liqueurs fortes, il avait essayé de s'ôter la vie au moyen de l'acide carbonique, mais on était toujours parvenu à l'empêcher de mettre son projet à exécution.

Hier, il est parvenu à se procurer de nouveau une bouteille d'acide carbonique, et dans un accès de délirium tremens a avalé une forte dose de ce violent poison. Se repentant presque aussitôt de son acte insensé, il appela auprès de lui sa femme, à qui il demanda pardon de ce qu'il venait de faire. Immédiatement, Mme Lacas envoya chercher deux médecins; mais il était trop tard: le poison avait accompli son œuvre fatale. Lacas avait rendu le dernier soupir au milieu d'atroces douleurs.

Le coroner fut aussitôt averti, et M. Lacroix, son officier, fit transporter à la morgue le cadavre de l'infortuné. M. le Dr Lesperance a été chargé de faire l'autopsie et, cette après-midi, à deux heures, une enquête s'est ouverte.

Lacas était âgé de 28 ans. Il laisse une femme et trois jeunes enfants.

Hier soir, M. le chanoine de Montigny a fait ses adieux à Montréal en donnant au cercle Ville-Marie une conférence pleine d'enseignements pour la jeunesse. Près d'une heure durant, l'éminent prédicateur a tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres. Il a cité, comme modèle du jeune homme, le célèbre Garcia Moreno, ce libérateur de son pays, ce catholique, mort après son glorieux apostolat, en criant: "Liberté! mais liberté pour tous, excepté pour les méchants," ce qu'il avait prêché toute sa vie.

Sir Alexandre Lacoste, président, a ensuite remercié chaleureusement, au nom des catholiques de Montréal, M. le chanoine de Montigny, de ses intéressantes prédications du carême. On a exécuté un joli programme de musique vocale et instrumentale, et représenté l'opérette: "Les deux aveugles." Un auditoire nombreux et distingué entourait la salle. L'entraînant éloquent de M. le chanoine de Montigny et l'attrait de la musique avaient réuni au cercle Ville Marie, toute la fine fleur de l'élegance, des grâces et de l'amabilité féminines.

MYSTERIEUX ASSINAT

La police de Chicago a un drame mystérieux à éclaircir.

Le corps d'un confiseur nommé Joseph Pedro qui avait disparu d'une manière inexplicable depuis le premier mars, a été retrouvé dans un cabinet noir appartenant à son logement dans Boston street. Le corps était dans un état avancé de décomposition; mais les constatations médicales n'en ont pas moins établi que Pedro a été assassiné à coups de barre de fer probablement sur la tête. En outre l'enquête a établi jusqu'à présent que le vol a été le mobile de l'assassinat. Une somme de \$3,000 en espèces, en effet, a été volée au défunt. Néanmoins on dépit des plus actives recherches, il n'a pas été possible jusqu'à présent de retrouver la trace de l'assassin.

DECOUVERTE D'UN TRESOR

Il appartenait aux rois égyptiens de la 12e dynastie

Paris, 28.—On annonce que M. de Morgan a découvert, à Dahchour, le trésor des rois égyptiens de la douzième dynastie.

Ce trésor est d'une importance considérable et comprend des bijoux merveilleux. Ces bijoux constituent des spécimens remarquables d'un art égyptien jusqu'à ce jour inconnu. On a trouvé notamment une broche en or massif représentant deux faucons tenant des couronnes entre les griffes, des bracelets, des plaques; des coffrets ciselés d'un admirable travail conservés au point qu'on dirait qu'ils sortent des mains du génial artisan qui les a façonnés.

Parmi les bijoux se trouvaient des lingots d'or représentant une valeur de 6,000 francs. Ces découvertes font un bruit énorme dans le pays.

Crime au presbytère

Grenoble, 28.—Un double assassinat a été commis au presbytère de Saint-Pierre-de-Cherennes.

La gouvernante du curé et une autre femme ont été trouvées assassinées. Le vol est le mobile du crime. Les assassins ont emporté des titres au porteur pour une somme de dix mille francs et six cent cinquante francs en espèces.

Un homme noyé

Kemptville, Ont., 29. Un fatal accident est arrivé hier après-midi. Quatre hommes qui étaient occupés à l'éclore sont tombés à l'eau, la planche sur laquelle ils se trouvaient ayant cédé sous leur poids. L'un d'eux M. Jones, frère de feu M. T. Jones, ex-député, a péri.

Dernières depeches

CRIME HORRIBLE

Un mari tue sa femme au plein jour

Chicago, 28.—Mme Hurtz ou Mme Moran, comme elle était connue, se rendait au poste de police Desplaines, hier matin, pour obtenir l'arrestation de son mari pour l'avoir abandonnée et menacée. Elle craignait disait-elle que Hurtz ne se portât à des voies de fait sur elle et sur sa fille, Jennie, âgée de douze ans.

Mme Moran rencontra deux gendarmes et leur dit que Hurtz lui avait promis de la rencontrer à deux heures et demie. Elle partit pour se rendre au lieu du rendez-vous, suivie de deux agents de police. Hurtz aperçut les gendarmes, et en compagnie de sa femme et de sa fille, il se dirigea vers le nord.

Quand ils eurent atteint le bout est du pont de la rue Kinzie, Kurtz s'arrêta et tira quatre coups sur sa femme.

Au deuxième coup, la malheureuse tomba. Le misérable tira deux autres coups sur son épouse.

Les gendarmes s'élançèrent au secours de Mme Hurtz et désarmèrent l'assassin.

Député, Mme Hurtz est morte de ses blessures. La victime était remarquablement jolie et était âgée d'environ 33 ans. Elle était née en Canada, où elle avait épousé J. B. Moran qui demeure dans le Nebraska.

Peu après la naissance de sa fille, Moran quitta sa femme qui obtint le divorce. Elle s'était ensuite mariée avec Hurtz qui était employé alors dans un cirque.

DANS LA CHAUX VIVE

Supplice d'un étudiant

Londres, 28.—Le correspondant de Moscou du Chronicle dit que M. Skvortso qui avait été envoyé par le gouvernement russe dans la province de Kieff, pour arrêter les progrès du Stundisme s'est employé très activement.

Il a fait emprisonner récemment un paysan nommé Mough dans une espèce de fosse remplie de chaux vive où le prisonnier a souffert horriblement.

Le prisonnier vient maintenant d'être condamné à être privé de la vue puis à la déportation dans les monts du Caucasse.

On vient d'arrêter à St Pétersbourg dix-huit étudiants en médecine qui font partie d'une bande nihiliste.

Plusieurs nihilistes viennent d'être arrêtés à Odessa.

LES PUISSANCES

Feront la guerre aux dynasties

Londres, 28.—Le correspondant du Standard fait des commentaires sur la probabilité d'un arrangement international contre les dynasties et dit que les divers gouvernements se seraient entendus pour mettre la fabrication de la dynamite sous le contrôle de l'Etat.

Compatriote éprouvé

On nous écrit d'Ashtand, Wis., E. U.: "M. Joseph L. Héralit, autrefois de St-Jean Deschailhons, P. Q., et aujourd'hui résident en cet endroit restera à jamais infirme, par suite des blessures qu'il a reçues dans un moulin à papier. C'est en octobre dernier, qu'il a été affreusement ébouillanté."

M. Héralit est marié et père de sept enfants.

La banque d'Angleterre

Londres, 28.—Une réunion des actionnaires de la banque d'Angleterre aura lieu le 4 avril prochain pour réorganiser le bureau de direction.

Le crime de Clarence

Ottawa, 28.—L'assassin accusé du meurtre de Bernard à Clarence Creek, sera ramené sur le théâtre du crime, où aura lieu une nouvelle enquête.

25 ans de prétrise

Hull, 28.—Le R. P. Lauzon, O. M. I. vient de célébrer le 25ième anniversaire de son ordination. La société des dames de Ste Anne lui a offert une bourse de \$105 à cette occasion.

Fausseurs condamnés

Paris, 28.—Le procès de faussaires accusés d'avoir fabriqué de faux billets de la banque de France, série 1889, viennent d'être condamnés à des peines variant de deux à trente ans de pénitencier.

Enlèvement séditieux

Berlin, 28.—La police a découvert hier matin flottant au-dessus de la Sprée, un immense drapeau rouge suspendu à un fil de fer et sur lequel se détachait en grandes lettres blanches cette inscription en allemand: "Vive l'anarchie! Vive la révolution! On a dû recourir au service des pompiers qui, au moyen d'une grande échelle, ont pu atteindre et faire disparaître l'emblème séditieux. Plusieurs arrestations ont été opérées, mais la police n'a pas encore découvert les auteurs de cette mystification.

Club de yacht Québec

Le club de yacht Québec a tenu sa réunion annuelle hier pour l'élection de ses officiers. Le résultat a été comme suit:

- Commandeur—Stuart H. Dunn. Vice-commandeur—W. J. Ray. Capitaine—Geo. C. Scott. Secrétaire—H. H. Sharples. Trésorier—W. A. Home. Comité—Simon Peters, P. Landry, O. B. C. Richardson, T. C. Aylwin. Comité de la chambre du club—John Shaw, F. Penne, A. E. Scott, J. S. Thom, H. J. McLimont, C. W. Phillips, T. S. Hethrington, C. P. Angers. Auditeurs—L. S. Odell et H. D. Morgan.

Faits Divers

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de St-Gervais, le premier avril au couvent de Sainte-Anne Lapocatière le 3; à Sainte-Foye le 5; au couvent de Lotbinière, le 7.

Le R. P. Strubbe

Le R. P. Strubbe, de l'église Ste-Anne, est arrivé en Belgique après une traversée fort orageuse.

Il est actuellement chez sa mère à Bruges.

Personnel

M. F. Simard, marchand de St-Roch est arrivé d'Europe hier matin.

Grave maladie

M. l'abbé Blyth, ancien curé de Ste-Martine, est gravement malade.

A l'Archevêché

Mardi, 3 avril prochain, les membres du clergé se réuniront dans le grand salon de l'Archevêché, à 104 heures, pour présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec, à l'occasion du 23e anniversaire de sa consécration; et le lendemain, après une messe basse qu'il célébrera à 7 heures dans la Basilique, il y aura chant du Te Deum.

Université Laval

Les réunions hebdomadaires recommenceront ce soir, pour continuer tous les jeudis, pendant le mois d'avril.

Incendies

Les écuries de M. Théodore Hamel, chemin Ste-Foye, ont été incendiées hier la nuit. Deux vaches et un cheval ont péri dans les flammes.

Prêt serment

Plusieurs des échevins et conseillers nouvellement élus, ont prêté serment devant Son Honneur le recorder Déry.

Arrestation

Un jeune Bédard accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes a été arrêté hier matin et traduit en cour de police. Bédard qui est agent, prétend que n'ayant pu se faire payer par celui qui l'employait, il a gardé l'argent qu'il a collecté pour se rembourser. L'enquête a été remise au 3 avril.

La faillite Paradis

A une réunion de ses créanciers qui a eu lieu hier, M. Paradis a offert 5c dans la piastre à 6 mois, sans garantie. Six ou sept créanciers se sont déclarés prêts à signer, mais la majorité a refusé.

Subscription à la Bibliothèque de St-Roch

L'Hon. M. Shehyn, M. P. P. \$100.00 Syndicat Québec... 300.00 Chs. St-Michel... 100.00 La banque du Peuple (St-Roch) 100.00 La Banque Nationale... 100.00 \$700.00

L'embranchement de Tring

On travaille activement à la construction de l'embranchement de Tring sur le Québec Central. Les travaux ont commencé à Tring et au Lac Mégantic. On espère qu'à l'automne les convois pourront circuler sur une vingtaine de milles.

Quartier Jacques-Cartier

M. Gagnon déclaré élu par 10 voix de majorité

Le décompte des bulletins pour l'élection d'un dévot dans le quartier Jacques-Cartier a eu lieu hier matin au Palais de Justice, en présence de Son Honneur le juge Andrews. L'honorable François Langelier représentait M. Gagnon et M. Alphonse Pouliot représentait M. Gagnon. Un grand nombre de personnes y assistaient.

Lorsque tous les bulletins ont été examinés, il a été déclaré que M. Gagnon était élu par 10 voix de majorité, c'est-à-dire qu'il n'a perdu que 2 voix.

Notes personnelles

M. et Mme E. T. Paquet de St-Nicolas sont à Québec.

Il est probable que l'évêque Anglican Dunn et Mme Dunn iront bientôt passer quelques semaines en Angleterre.

Trouvé mort

M. Moïse Goyette, de St-Alexandre, P. Q., a été trouvé mort dans sa grange.

Préfet de son comté

M. N. Lemieux, maire de Lac Mégantic a été choisi comme préfet du comté de Compton.

Pour piano

Nous accusons réception d'une valse pour piano par M. Arthur G. Genge.

Ce morceau de musique est en vente chez M. L. N. Allaire, rue St-Jean.

Merci pour l'envoi d'un exemplaire.

Nouvelles de Soré

M. le Dr Ed. H. Provost a été nommé coroner à la place de feu le Dr Bondy.

Le remorqueur St-François, de l'Agence des Travaux Publics, était sous vapeur hier, alors qu'il a voyagé dans le port.

Le nouveau remorqueur en fer que s'est fait construire la Cie Sincennes McNaughton a été lancé hier, dans le Richelieu.

La débâcle, sur le Richelieu, s'est opérée durant la nuit de samedi à dimanche. C'est vingt jours plus tard que l'année dernière, alors qu'elle fut en lieu le 13 avril.

La glace sur le St-Laurent, en face de la ville, est toujours solide, et il n'y a guère d'apparence qu'elle se brise avant une quinzaine de jours.

Nouvelles religieuses

M. le curé Gauvreau de Lévis a préché la retraite des finissants au collège, et dimanche, il en commencera une autre pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le revd M. Debois, vicaire à St-Joseph de Lévis, est nommé curé de Crambourne en remplacement de M. le Curé Guy nommé à Ste Louise.

Le revd M. Morrissette, vicaire à Ste Anne de la Pocatière est nommé curé de Metgermette.

St André

M. Lilase Gagnon, qui vient d'être admis à la pratique de la médecine, va s'établir à St André de Kamouraski.

Bulletin maritime

Le vapeur Laurentian partira de Halifax samedi avec les malles et les passagers pour l'Europe. Les malles forment demain à 110 au bureau de poste de cette ville.

Le vapeur Parisien, de la ligne Allan est le prochain vapeur à arriver d'Europe avec les malles.

On craint que les goélettes Star et Delphine, parties de Parsboro, vendredi dernier, ont sombré dans la baie de Fundy durant la tempête.

Le vapeur Polino capt. P. Lachance, actuellement dans le bassin Louise, partira probablement le 15 avril pour St-Jean de Terrebonne.

Certificat du Vatican

Le Vin de Messe

PARAGONE D'AUGUSTE DE MULLE A l'Exposition de la Médaille d'Or A l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Chaque Fût porte l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGLOIS & FILS, FORGUES & CHAPMAN, S. CHAPRON et A. J. TROTTIER. Montréal, Messieurs FRÉCHON & CIE, Ottawa, M. S. J. MAJOR.

J. BAILLA RÈGÈN, IMPORTATEUR.

22 novembre 1893—Jan

La Banque Nationale

MARDI, le PREMIER MAI prochain, et après, cette banque paiera à ses Actionnaires, un dividende de TROIS pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 20 avril prochain, inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, mercredi, le 23 mai prochain, à 3 heures p. m. Par ordre du Bureau de Direction, P. LAFRANCE, Caissier.

Québec, le 27 mars 1894. 28 mars 1894—Im.

LA BANQUE NATIONALE

DEMOLITION

Grande Vente

D'INSTRUMENTS

MUSIQUE

PRIX COUTANT

DEMANDEZ LES

PRIX

MAISON ALAIRD

COIN DES RUES

St-Jean et St-Stanislas

HAUTE-VILLE, QUÉBEC

92 novembre 1893—c.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

LOUIS PAUL ANDREW

Épicier, Québec.

LE SOUSIGNÉ vendra par encan à son bureau

No 95, rue St-Pierre.

JEUDI, le 29 courant, à Heures A. M., à tant dans la piastre, l'actif de la présente faillite comme suit:

Fonds de commerce d'un magasin d'épicerie... \$267.37

Amuelement du magasin... 24.50

Dettes de livres... 367.15

\$59.72

De plus, deux terres à bois, à la rivière Péro, contenant 95 acres, plus ou moins chacune et connues au cadastre sous le numéro (11) orz du deuxième rang du township de Bois, et le numéro (15) Québec du troisième rang du même township. Ces deux lots sont possédés par lettres patentes.

L'inventaire des effets, la liste des crédits et les patentes concernant les terres pourront être vus tous les jours à mon bureau.

Le magasin sera ouvert Mercredi, le 28 courant, pour l'inspection des marchandises.

Condition de vente: comptant.

G. H. BURROUGHS, Curateur.

Bureau No 95, rue St-Pierre, Québec.

21 mars 1894—86.

NOUVEAUTÉS du PRINTEMPS!

ÉTOFFES pour Habilements. " Pantalons. " Pardessus.

COMPLETS EN TWEEDS OU SERGES. Faits sur commande depuis 88. GRANDE VARIÉTÉ

Chemises, Gants, Cravates, Camisoles, Caleçons, Chaussettes.

PARAPLUIES et IMPERMEABLES

Des Tailleurs d'expériences sont attachés à l'établissement

COTE & FAGUY

27, RUE ST-JEAN, Vis-à-vis la Côte du Palais.

9 décembre 1893—Jan

ANNONCE

IMPORTANTE

DE LA MAISON